

45 médecins de famille attendus en 2025 pour la population des Laurentides

Saint-Jérôme, le 21 octobre 2024 – Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides pourra recruter 34 nouveaux médecins au cours de l'année 2025. Ce sont également 11 médecins en mobilité interrégionale, soit des médecins pratiquant déjà dans une autre région et souhaitant se déplacer, que nous pourrions accueillir dans la région. C'est ainsi un total de 45 médecins qui sont attendus dans les Laurentides au cours de la prochaine année.

Madame Julie Delaney, présidente-directrice générale du CISSS des Laurentides, accueille positivement cette annonce : « L'arrivée de ces médecins contribuera certainement à améliorer l'accès à des soins et services sociaux de qualité pour la population des Laurentides. L'arrivée de médecins qui pratiqueront dans la région est essentielle. ».

La répartition des effectifs médicaux est réfléchi de manière à prioriser les besoins majoritaires, qui concernent principalement le soutien à domicile, l'hospitalisation et les soins d'urgence. Parallèlement, la prise en charge en médecine familiale est également priorisée dans plusieurs régions, mettant en avant l'importance de l'accessibilité aux soins de santé primaires. L'objectif principal étant toujours de répondre aux besoins de santé et de services sociaux de la population.

Cette nouvelle fait suite à l'annonce du ministre de la Santé, M. Christian Dubé, quant à l'ajout de 458 médecins de famille dans l'ensemble des régions du Québec. Rappelons que chaque année, les régions se voient octroyer par le ministère un nombre de postes en médecine de famille afin de répartir géographiquement et équitablement les effectifs médicaux au sein de la province. Cette répartition est réalisée en fonction de l'écart observé entre les besoins et les ressources de chaque région.

Répartition du plan régional d'effectifs médicaux (PREM) 2025 dans la région des Laurentides

| Secteur | Nombre de PREM | Médecins en mobilité interrégionale |
|---|----------------|-------------------------------------|
| MRC d'Antoine-Labelle | 3 | 0 |
| MRC des Laurentides | 5 | 3 |
| MRC des Pays-d'en-Haut | 2 | 2 |
| MRC d'Argenteuil | 3 | 0 |
| MRC de Deux-Montagnes et secteur Mirabel-Sud | 8* | 2 |
| MRC de la Rivière-du-Nord et secteur Mirabel-Nord | 9 | 2 |
| MRC de Thérèse-De Blainville | 4 | 2 |
| TOTAL POUR LES LAURENTIDES | 34 | 11 |

* Dans la MRC de Deux-Montagnes et le secteur de Mirabel-Sud, une place est réservée pour recruter un médecin en milieu universitaire, soit en groupe de médecine familiale universitaire (GMF-U).